

L'Accès aux corps de fonctionnaires de l'État enfin sérieusement à l'étude pour les CDI de l'Inrap

[2016_02_12_RDV_SUD-Culture - P. Barbat](#) Le 15 décembre dernier, les ministres de la Culture et de la Recherche ont confié à Philippe Barbat, directeur de l'Institut National du Patrimoine, la mission d'étudier les possibles « évolutions à apporter au statut des agents » de l'Inrap. Dans ce cadre, les organisations syndicales représentatives au sein de l'établissement ont légitimement voix au chapitre. A sa demande, Sud-Culture Solidaires a été reçu par le chargé de mission le 8 février.

Lisez la suite ci-contre.